



Compte-rendu

Conférence "Vers d'autres mesures de la richesse et du bien-être" de M. Philippe Le Clézio - 1er mars 2010

Ce compte-rendu a été établi par un groupe technique regroupant des personnes des secrétariats du CES et du CSDD, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, de l'Observatoire de la Compétitivité et du Statec.



Introduction et présentation du projet « PIBien-être »

M. Dr. Allegrezza rappelle que le PIB est une simple mesure de la production marchande, alors que le bien-être est un concept multifactoriel prenant en compte des variables aussi diverses que le temps de travail, les loisirs, la santé, l'intégration politique, les réseaux sociaux, et un certain nombre de phénomènes subjectifs faisant appel à la psychologie et donc difficiles à appréhender.

Il cite ensuite les principaux travaux luxembourgeois et internationaux réalisés en la matière. Il relève ainsi pour le Grand-Duché les indicateurs de l'Observatoire de la Compétitivité, les indicateurs de Santé Sociale et de Développement Durable. Il se réfère aussi pour la France au « rapport Stiglitz », au « Global Project » de l'OCDE et au « GDP and beyond » de la Commission européenne.

Il souligne que les travaux réalisés ne sont à l'heure actuelle toujours pas suffisants et qu'il est nécessaire d'accomplir un travail d'inventaire des indicateurs disponibles, de réaliser des développements méthodologiques et, si nécessaire, des collectes supplémentaires de données, afin de mener à bien ce projet. Un autre enjeu important sera de maintenir une cohérence avec les travaux/objectifs du Programme National de Réforme, dans le cadre de la mise en place de la Stratégie de Lisbonne et du Plan National pour le Développement Durable (PNDD). Ce travail sera réalisé conjointement par les deux institutions, que sont le Conseil économique et social (CES) et le Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD). Ce binôme va avoir la responsabilité de dégager une définition du bien-être et au-delà, de lancer les réflexions sur quel modèle de société pour le Luxembourg.

Le CES et le CSDD vont aussi organiser une vaste consultation des citoyens à travers trois ateliers de travail. Ces derniers seront axés sur les trois chapitres du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi (à savoir « Réforme du PIB », « Qualité de vie », et « Durabilité ») et pour ce qui est du volet « Durabilité » des aspects de prospective seront abordés (notamment avec la SOLEP¹). Afin d'optimiser le processus de consultation démocratique, un site Internet sera mis à la disposition des intéressés. La remise d'un rapport au Premier Ministre est prévue, quant à elle, d'ici un an.

¹ Société Luxembourgeoise d'Evaluation et de Prospective



Intervention sur les indicateurs de développement durable en France

M. Le Clézio, Président de la Commission de concertation sur les indicateurs de développement durable du CESE (Conseil économique, social et environnemental) français, explique que la démarche française fait suite au souhait de quatre députés verts de faire de l'Empreinte Ecologique un instrument privilégié du développement durable.

Devant cette demande, M. Fillon, le Premier Ministre français, a alors demandé la création d'une Commission, afin d'examiner le sujet et de traiter par la même occasion la question plus large des indicateurs de développement durable.

Suite à cette entrée en matière, M. Le Clézio confirme que le PIB/habitant est la référence en termes d'indicateurs et qu'il occulte vraisemblablement les autres mesures existantes, à l'exception peut-être du taux de chômage. Il précise également que le PIB était considéré, à tort, comme la mesure du progrès social et de l'amélioration du niveau de vie de tous.

Ainsi, dès la mise en place du premier système de comptabilité nationale en France, Claude Gruson² affirmait déjà que le PIB et la croissance étaient impropres à la mesure de l'amélioration du bien-être. Il s'en suit la citation d'autres limites du PIB, à l'instar de la mauvaise estimation de la valeur des biens et services produits par l'administration (estimée jusqu'à présent uniquement par leurs coûts de production) et l'insuffisante/ mauvaise prise en compte de la production domestique.

M. Le Clézio précise également que l'assimilation du PIB avec le bien-être n'a pas posé véritablement de problème dans le contexte de reconstruction d'après-guerre, et ce, jusqu'au choc pétrolier de 1973. La mondialisation, la pression à la baisse sur les revenus, le creusement des inégalités, le développement de la pauvreté et la remise en cause du système de sécurité sociale, ont fait apparaître alors les limites du PIB.

Trois limites majeures ont ainsi été relevées : l'absence de prise en compte des inégalités (ainsi en Chine, malgré une croissance moyenne annuelle du PIB de 10%, un milliard de personnes « restent sur le carreau »), des aspects environnementaux (épuisement des ressources, pollutions, atteintes à la santé.

² Administrateur, économiste français et directeur général de l'INSEE de 1961 à 1967



Cependant, toutes ces atteintes génèrent souvent une hausse du PIB) et de la production domestique (qui représenterait entre 30 et 40 % du PIB calculé).

L'accent est mis ensuite sur la notion de développement durable, selon la définition donnée par le rapport Brundtland³. Il s'agit de répondre aux besoins des populations (pourquoi accroître la richesse nationale et pour qui ?) selon certaines modalités (comment ?) et de connaître les limites au prélèvement opéré sur la nature. Le développement durable nécessite ainsi le choix d'un nouveau modèle de société, ce qui sous-entend une modification des logiques de production, des modes de consommation, une prise en compte des aspects éthiques, ainsi qu'une appréhension globale des enjeux. Le PIB restant silencieux sur ces aspects, il a fallu développer de nouveaux indicateurs.

Il est apparu alors un consensus sur le fait qu'il va falloir une adaptation économique ainsi que d'intenses efforts en matière de recherche, d'innovation, de formation, etc. Ce processus va impliquer également des transformations de l'emploi, ce qui nécessite une adaptation de la formation initiale, de la formation tout au long de la vie et de la sécurisation des parcours professionnels. De même, la baisse des émissions de dioxyde de carbone va nécessiter des mutations technologiques, le développement de transports en commun, mais également la baisse des temps de trajet domicile-travail avec l'installation de logements sociaux à des distances plus courtes des lieux d'activité. Cependant, tout cela a un coût pour les ménages, qu'il faudra compenser par une plus juste répartition de la fiscalité. Ceci suppose donc des politiques coordonnées, évaluées, infléchies et réorientées.

Un autre point important, mis en avant par M. Le Clézio, est le choix de laisser les citoyens juger par eux-mêmes la politique de développement durable. La question de la communication des informations revêt alors une importance capitale.

Une des solutions est de compléter le PIB par des d'indicateurs agrégés (comme le PIB, l'Empreinte Ecologique, l'Épargne Nette Ajustée⁴) ou

³ Rapport publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement et qui définit la politique nécessaire pour parvenir à un développement durable de nos sociétés.

⁴ Indicateur développé par la Banque Mondiale et qui est égal à l'épargne nette augmentée des dépenses de formation et diminuée des consommations de capital fixe et de ressources naturelles.



composites (à l'instar de l'IDH⁵), mais la difficulté pour les premiers est d'arriver à fixer un prix à leurs composantes et pour les seconds d'arriver à un consensus sur les pondérations. En outre, de tels indicateurs, malgré leur qualité, pourront quand même masquer certains phénomènes.

Ainsi, le choix du CESE français a été de privilégier une logique de tableau de bord. Mais, là aussi, surgissent un certain nombre de difficultés, comme par exemple la nécessité d'améliorer les statistiques économiques et sociales, qui ne sont pas toujours disponibles (il faudra alors multiplier les enquêtes, ce qui a un coût évident, mais représente selon les dires de notre orateur « le prix de la démocratie »), d'impliquer les citoyens à la construction des statistiques (ce qui se fait déjà pour partie dans le cadre du CESE, mais peut se faire aussi avec un panel de personnes tirées au sort, puis formées pour tester les tableaux de bord) et enfin de construire un tableau de bord simple et pédagogique, qui soit une référence commune dans les débats de la nation.

Enfin, M. Le Clézio expose plus précisément l'expérience française: le projet a débuté lors d'une Conférence de Septembre 2009 avec la proposition d'une liste d'indicateurs pour la Stratégie Nationale de Développement Durable et le travail s'est achevé avec la Conférence sur le développement durable du 20 Janvier 2010. La proposition d'indicateurs a été effectuée assez rapidement et le débat sur le projet de société, jugé extrêmement long, a été évacué. Les indicateurs phares de la Stratégie de développement durable étaient calés jusqu'alors sur les onze de l'Union Européenne, et qui ont tendance à privilégier la dimension environnementale au détriment de l'aspect social.

A l'issue des travaux effectués, quinze indicateurs ont été retenus avec six indicateurs de contexte (comme les inégalités de revenu, le taux de chômage par tranche d'âge, etc.) et il existe également un second niveau composé de 35 indicateurs. La difficulté majeure a été de retirer des indicateurs pour des raisons de lisibilité et c'est sur ce point qu'ont surgi les principales contestations de la part des représentants de la société civile. De même, il a été décidé de fixer une vingtaine d'« indicateurs à développer » (qualité du travail, accès au logement, taux de nitrates dans les nappes phréatiques, formation tout au long

⁵ Indicateur de Développement Humain créé par Le Programme des Nations Unies pour le Développement, et prenant en compte l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation, le taux de scolarisation et le PIB/habitant en parité de pouvoir d'achat.



de la vie) qui renseignent mieux sur le développement durable et qui ont vocation à remplacer à terme les indicateurs existants.

L'idée du CESE français est aussi de décliner ces indicateurs au niveau régional, d'analyser la dispersion plutôt que les moyennes, de publier une fois par an un tableau de bord, de confronter celui-ci avec la compréhension du citoyen « lambda », d'impliquer une société civile habituée à tenir uniquement un rôle critique passif et de lui faire approprier les outils statistiques.

Conclusion de la conférence-débat

M. Raymond Weber, Président du CSDD, conclut la conférence en remerciant les personnes présentes et en relevant de ces débats sept points importants pour les travaux futurs :

- l'importance de la question des définitions (de notions comme le développement durable, le bien-être, le mieux-être, etc.) et le passage d' « une conception de l'avoir à celle de l'être »;
- la nécessité du développement d'un nouveau modèle de société et de développement durable, qui appelle une approche pragmatique afin de connaître des avancées concrètes, ainsi qu'un consensus, qui doit laisser néanmoins de l'espace à l'expression des conflits d'intérêts;
- la prise en compte de la justice et de la cohésion sociale dans les futurs travaux;
- l'importance d'un déroulement efficient des travaux sur les indicateurs (processus démocratique, transparence, implication de la société civile, bénévolat, implication parlementaire) avec une distinction entre le temps de la démocratie participative et celui de la démocratie parlementaire;
- la nécessité de conserver le PIB pour ce qu'il est, mais l'urgence de disposer d' « un thermomètre de mesure du mieux être »;
- la nécessité du jeu de la complémentarité entre le CES et le CSDD;
- enfin, un dernier point crucial est de faire preuve d'ouverture, en examinant les travaux et expériences effectués à l'étranger et d'étudier comment résoudre les problématiques d'intégration des dimensions liées à la Grande Région.



Questions/Réponses posées lors du débat animé par M. Byk

Question 1:

Comment a-t-on procédé en France pour associer les citoyens et quelles sont les astuces/solutions trouvées pour générer ce débat avec des individus « lambdas » (ce qui est un critère essentiel de réussite de la démarche), car sur le site Internet dédié au Plan du Projet du Développement Durable il n'y avait eu qu'un seul commentaire laissé?

M. Le Clézio répond qu'en France, malheureusement, l'expérience de confrontation avec les citoyens n'avait pas encore eu lieu, malgré le fait qu'elle est essentielle.

M. Weber propose l'idée de conférences de consensus, de mise en place d'un site Internet, et de sensibilisation des différents artistes du pays.

M. Dr. Allegrezza, répond que le CES est de par sa composition même représentatif. Il ajoute qu'un site Internet est indispensable et que les enquêtes de consensus sont une voie à explorer. Il propose également d'organiser des auditions à la Chambre des Députés.

Question 2:

Quelle est l'utilité de la mise en place de nouveaux indicateurs, en l'absence de démarche de la part des entreprises (avec notamment un changement des logiques de production et de profit) dans le contexte actuel de crise et quels vont être les impacts sur l'emploi?

M. Le Clézio rappelle que le Développement Durable concerne non seulement l'environnemental, mais aussi le social et l'économique. Il précise aussi qu'il existait déjà une prise de conscience des entreprises, surtout des PME, et qu'outre ce volontarisme l'autorité publique doit intervenir en légiférant.

Questions 3:

Est-ce que ce projet signifie « la mort du PIB » ou plutôt la réforme de celui-ci?

Est-ce qu'il existe des normes internationales?

Et enfin comment prendre en compte les travailleurs frontaliers?



M. Le Clézio répond que le PIB a son utilité pour mesurer la production et que le « mieux-être » doit être mesuré par de nouveaux indicateurs.

M. Allegrezza annonce, quant à lui, la réforme du PIB, et le fait qu'il faisait sens par le passé mais plus maintenant. En ce qui concerne, la prise en compte des frontaliers, le STATEC préconise le Revenu National Brut par tête.

M. Byk intervient pour préciser qu'il n'existe pas de normes internationales, mais uniquement une série de « bonnes pratiques ».

Question 4:

Quelle doit être la hiérarchisation entre les piliers du développement durable et comment mesurer les éléments du développement durable alors que c'est très complexe (la question concerne plus particulièrement les prix pour mesurer la biodiversité)?

M. Le Clézio répond qu'il n'existe pas de hiérarchisation, que l'on commence à établir des comparaisons en donnant un prix au CO² par exemple, mais qu'il s'agit d'un travail extrêmement long et difficile et que la mesure dans le domaine de la biodiversité est pour le moment un échec.

Question 5:

Est-ce que la mesure du bien-être n'implique pas de prendre en compte certains aspects concernant les frontaliers et la Grande Région ?

M. Allegrezza répond qu'il est important d'intégrer la Grande Région et de tenir compte, notamment du bassin d'emploi, de l'échange scientifique ou des exportations.

Question 6:

Une intervention informe le public des différentes initiatives existantes au niveau européen telles que le « GDP and Beyond », la prévision de la révision des systèmes des comptes nationaux, le lancement d'un groupe de travail avec la Commission européenne pour voir quels indicateurs sont à ajouter, d'un autre groupe de travail avec l'INSEE. Il s'interroge aussi sur le coût de développement des nouvelles statistiques, afin que l'on puisse avoir une image d'ensemble.

M. Le Clézio explique qu'en France, il n'y a pas eu de crédits supplémentaires accordés, que cela s'est aggravé en outre par le non-remplacement d'un



fonctionnaire sur deux partant à la retraite, mais il se montre néanmoins optimiste en confirmant que « l'on peut déjà faire beaucoup ».

Question 7:

Est-ce qu'il existe un trait ou deux pour définir le développement durable car chaque personne doit certainement en avoir une vision propre?

Est-ce que c'est au travers des indicateurs que cette définition va prendre forme?

M. Weber répond que le CSDD allemand avait déjà eu une réflexion à ce sujet, qu'il avait préconisé de reprendre tout simplement la définition du rapport Brundtland, afin de ne pas perdre trop de temps sur ce sujet.

M. Le Clézio, explique que l'on peut reprendre la définition du rapport Brundtland et que les indicateurs indiquent la vision du développement durable pour un temps, même s'ils seront remplacés dans le futur. Il ajoute également que selon lui la première question à se poser est : « Quels sont les besoins des populations ? ».

M. Allegrezza tient à préciser que la définition du développement durable ne sera satisfaisante que si l'on arrive à mettre au point un modèle mathématique correspondant et que l'on fera preuve de cohérence dans les arbitrages réalisés.

Question 8:

Une intervention nous a rappelé l'importance des associations comme baromètre d'opinion et que le bien-être est lié aussi à la notion de partage.

Quelle est l'importance du bien-être?

Qu'en est-il d'un indicateur concernant le bénévolat, élément important du bien-être social?

M. Le Clézio explique que le bénévolat n'est pas pris en compte dans le PIB et qu'il n'existe pas de bons indicateurs sur ce sujet. Il est nécessaire d'en disposer rapidement et qu'ils soient pertinents.

Remarque 9:

Une intervention souligne le besoin de prendre en compte la situation des pauvres de ce monde et des possibilités technologiques. Il note que la définition du rapport Brundtland du développement durable est plus longue et qu'il



faudrait considérer l'intégralité de la définition qui comprend les deux aspects en question. Il exprime aussi la difficulté de définir le développement durable à l'instar de la notion de justice, mais au contraire de ce qui n'est pas durable. Il évoque ensuite la question des privilèges dont nous jouissons et ceci juste parce que nous sommes nés « au bon endroit » et se demande aussi si tout cela n'est pas l'expression d'une question de conflits d'intérêt (entre certains possédant le bien-être et d'autres non).

Y a-t-il eu des discussions sur ce point en France ?

M. Le Clézio évoque alors la prise en compte de l'aide au développement, ainsi que le débat sur l'émission de CO² en Chine, avant de conclure sur le fait que les pays émergents recherchent déjà un mode de développement plus durable.

Remarque 10:

Une intervention porte l'attention sur le fait qu'il ne faut pas mettre en place « le hit parade » du bien-être entre les pays, car on ne peut pas établir de comparabilité. Il explique que l'économie n'est pas rationnelle, qu'il faut mettre l'humain au centre des mesures et que cela implique des notions d'émotion, et de comportement des individus.

Remarque 11:

Une intervention évoque l'expérience de sa région, où le taux de pauvreté monte à 30 % chez les femmes retraitées et insiste sur le fait qu'il faut « un développement humain de la société »

Comment les personnes qui vivent au jour le jour peuvent participer à ce changement de société et être des citoyens à part entière?

Y a-t-il un changement de culture ?

M. Le Clézio énonce qu'il n'y a pas de changement de culture et que les comportements doivent d'abord changer du côté de l'offre. Il répète aussi que développement durable et développement humain vont de paire, et que les changements de consommation dans le futur risquent d'être « terribles ».

M. Byk explique que l'Australie, par exemple, mesure la pauvreté à travers la notion de "personnes en difficulté économique"

Question 12: Une intervention a évoqué le coût important de ces travaux et la nécessité de voir ce qui a été fait dans les autres pays,



Est-ce qu'il existe une clé pour mieux sentir ce qui peut être copié dans les travaux étrangers?

Comment faire pour ce qui concerne la « création locale » de travaux, données, indicateurs ?

Remarque 13: Une intervention après avoir apporté son soutien aux idées de conférence de consensus, de création d'un site Internet et de mobiliser les artistes, évoque la difficulté de créer un système de référence et d'utiliser les données pour la prise de décision.

Existe-t-il des mécanismes pour que les travaux qui vont être effectués servent à quelque chose ?

Remarque 14 : Une intervention expose les deux approches existantes pour appréhender le développement durable (celle « monitoring » pour le pilotage des politiques et celle d' « un cadre conceptuel » avec l'évaluation de capital).

Comment mesurer le capital social ? (car c'est un point très délicat et problématique)

Est-ce qu'il faut prendre en compte des variables objectives, subjectives ou un mélange des deux pour mesurer le bien-être?

M. Le Clézio répond qu'il faut établir une unité de mesure, si possible commune. La France a adoptée une approche « monitoring » qui a contribué à accompagner la Stratégie Nationale de Développement Durable. Il ajoute enfin qu'il faut rendre l'information facilement disponible à l'aide de dispositifs de distribution dans « les lieux de passage » et qu'il faut mettre fin au « chaque jour son indicateur ».